

Extrait du Inspection de l'Éducation Nationale - Annecy Ouest

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.annecy3/spip.php?article207>

Risques d'incendie

- Espace administratif - Prévention des risques et sécurité -

Date de mise en ligne : jeudi 29 mars 2012

Description :

Les incendies provoquent 460 décès par an. À l'école, à la maison, un réflexe de plus, c'est un risque en moins !

Inspection de l'Éducation Nationale - Annecy Ouest

► **Installez un détecteur de fumée afin d'être averti à temps.**

- Cet équipement permet de détecter les débuts d'incendie, particulièrement la nuit quand tout le monde dort.
- Cet équipement est facile à trouver, à installer et à entretenir.
- Vérifiez bien qu'il porte la marque NF S61-966 ou une norme équivalente
- Installez-en à chaque étage, de préférence près des chambres.

► **Évitez les risques avec un minimum de vigilance et des gestes simples**

- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit.
- Rangez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants (ne les laissez jamais seuls à la maison).
- Ne laissez pas de casseroles, poêles ou plats sur le feu sans surveillance.
- Rangez les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne ravivez jamais un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Ne laissez pas les appareils électriques en veille.
- Branchez un seul appareil par prise électrique.
- Ayez un extincteur chez vous.

► **Faites contrôler et entretenir vos installations par un professionnel**

- Faites vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).
- Pensez à faire ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.

► **Que faire en cas d'incendie ?**

Ne prenez jamais l'ascenseur

- Si l'incendie se déclare chez vous :
 - Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
 - Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
 - Une fois dehors, appelez les pompiers.
- Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :
 - Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
 - Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
 - En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).
- Si l'incendie est au-dessus :
 - Sortez par l'issue la plus proche.

► **Numéros d'urgence gratuits :**

- Sapeurs-Pompiers : **18**
- Numéro unique d'urgence européen : **112**
- SAMU : **15**

Risques d'incendie

- ▶ Le site internet de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé - INPES
<http://www.inpes.sante.fr/>
- ▶ Télécharger la plaquette « Le risque d'incendie » sur le site de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalo...